A Lausanne, la charge mentale est passée sous la loupe

Le Bureau lausannois pour les familles lance un appel à témoignages sur la charge mentale. Les propos recueillis serviront à la création de capsules vidéo. Elles seront publiées durant la semaine du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

© Ville de Lausanne

« Un travail de gestion, d'organisation et de planification qui est à la fois intangible, incontournable et constant, et qui a pour objectifs la satisfaction des besoins de chacun et la bonne marche de la résidence. » Voilà la définition que la philosophe Nicole Brais, de l'Université Laval au Québec, donne de la charge mentale. Fort de cette signification, le Bureau lausannois pour les familles a lancé un appel à la population, afin de recueillir des témoignages à ce sujet. « La charge mentale est une injonction informelle obligeant essentiellement les femmes à être constamment en alerte, à devoir penser à tout, pour elles-mêmes, pour les enfants, pour leur partenaire et pour l'organisation générale du foyer », précise le Bureau lausannois pour les familles sur son site.

Les propos, recueillis de manière anonyme, seront mis en scène et interprétés par des comédiennes dans des capsules vidéos publiée la semaine du 8 mars, en lien avec la Journée internationale des droits des femmes. « Nous avons déjà reçus pas mal de mails, mais plus nous aurons de témoignages, mieux ce sera», énonce Claire Attinger, déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne. Le tournage des capsules débutera à la mi-février. « Un point de vue sociologique sera également apporté pour présenter les mécanismes de cette emprise sur notre quotidien », est-il encore précisé.

Lien pour témoigner